



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incidences du lancement d'un éco-score indépendant

Question écrite n° 37850

Texte de la question

M. Vincent Descoeur appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les inquiétudes exprimées par la filière de l'élevage et de la viande suite au lancement par des groupes privés d'un dispositif d'éco-score sur les produits alimentaires. Cet éco-score indépendant, basé principalement sur la méthode de l'analyse du cycle de vie (dont les limites ont été très largement dénoncées par les professionnels du secteur agricole comme les ONG environnementales) a été lancé en dehors du cadre de l'expérimentation de l'affichage environnemental instaurée il y a plusieurs semaines par le Gouvernement, en application de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cette initiative privée irait ainsi à l'encontre de l'objectif, partagé entre pouvoirs publics, ONG et filières, de proposer au consommateur un affichage environnemental fiable, transparent, complet et reposant sur une méthode de calcul solide et collectivement validée. En effet, ce nouvel éco-score reposerait principalement sur la base de données Agribalyse, récemment dénoncée par de nombreuses organisations professionnelles et associations de protection de l'environnement, en raison de ses limites méthodologiques qui contribuent, notamment, à pénaliser les viandes issues d'élevage herbagers au profit de systèmes beaucoup plus « intensifs ». Ces données sont complexes et incomplètes et devraient être utilisées aux côtés d'autres sources d'informations afin d'intégrer les dimensions non ou mal couvertes par la méthode ACV (analyse du cycle de vie), telles que la biodiversité, la prise en compte du bien-être animal, la pression sur les réserves halieutiques. C'est d'ailleurs pour répondre à cette problématique et travailler collectivement à la mise en place d'indicateurs complémentaires, garantissant un affichage environnemental optimal, véritablement utile aux consommateurs et à la protection de l'environnement, que le Gouvernement encourage les acteurs des filières alimentaires à l'expérimentation en cours. Aussi, il souhaiterait connaître sa position en la matière et savoir s'il entend condamner publiquement cet éco-score qui dessert la volonté d'aboutir à un affichage environnemental et à une bonne information du consommateur.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Descoeur](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37850

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2852

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)